

# CHEVERNY.INFOS



## Mairie de Cheverny

### Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi :  
9h-12h / 14h-16h30

Mercredi et jeudi :  
9h-12h

Samedi  
9h-12h

[www.mairie-cheverny.com](http://www.mairie-cheverny.com)  
[mairie.cheverny@orange.fr](mailto:mairie.cheverny@orange.fr)

## SOMMAIRE

Mot du maire	
Plan Local d'Urbanisme	1
En direct de la mairie	2
Compte rendus des Conseils municipaux	3 - 4
En direct de la mairie (suite)	5
Agenda	6



**Bulletin municipal**  
**Avril / Mai / Juin 2015**

## EDITO DU MAIRE

Chevernoises, Chevernois,

Voilà une année que notre équipe municipale est mobilisée. La présence d'un public, toujours attentif, notamment lors des séances du conseil municipal, illustre l'intérêt que les habitants de Cheverny portent à leur commune. Cela nous conforte collectivement dans nos actions et les projets que nous avons proposés et sur lesquels vous nous avez accordé votre confiance. Votre mairie, ouverte désormais le samedi matin, son site Internet, votre bulletin municipal entretiennent la plupart des informations relatives à Cheverny, et notamment, une belle saison qui s'engage.

C'est la saison qu'on aime bien. Tout pousse, tout renaît, tout arrive. Les projets remisés d'avant l'hiver vont pouvoir s'engager, les jours plus longs nous promettent de belles soirées, nos espaces accueillants attendent les promeneurs ou cyclistes. Les mois qui arrivent offrent déjà des activités originales qui font la renommée de notre commune. Fin mai, c'est la scène nationale de Blois qui prend ses quartiers sous un immense chapiteau pour 3 représentations exceptionnelles du Mahâbharata (théâtre d'ombres indonésien avec orchestre de 20 musiciens) dont 2 programmes longs de 4 h (avec formule repas indonésien à réserver). Mi-juin, ce sera une suite de propositions festives et musicales, de nos associations locales (Amicale des Loisirs, la Lyre, Il était une voix...) et la 9<sup>ème</sup> édition de Jazz'in fin juin avec, encore une fois, une audacieuse programmation.

Dans un registre plus sobre, nous allons inaugurer, le 3 juin, la maison de santé universitaire. Un projet engagé depuis plusieurs années qui se concrétise enfin. Vous êtes tous conviés à participer à cet événement qui développe notre commune (merci de confirmer votre présence à la mairie).

Vous pourrez également participer à un temps d'information et d'échanges quant au Plan Local d'Urbanisme de votre commune dont les grandes étapes vous seront présentées publiquement le 17 juin. L'agenda de ce bulletin vous indiquera tous ces rendez-vous.

Ainsi, c'est une excellente saison qui s'annonce, une année écoulée qui prépare celles à venir. Nous mesurons parfaitement l'engagement des Chevernoises et Chevernois sur tous les sujets. Cela nous motive, nous mobilise pour dérouler tous ces projets. Merci à tous de votre bienveillance.

Bien à vous,

Lionella Gallard, Maire de Cheverny

## Le point sur le Plan Local d'Urbanisme

La commune a lancé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui remplacera l'actuel Plan d'Occupation des Sols (POS) et permettra de concevoir une organisation urbaine cohérente et équilibrée de notre territoire et d'offrir un développement harmonieux et durable.

Le PLU a pour objectif de définir l'aménagement et l'utilisation de l'espace communal pour la décennie à venir en tenant compte :

- des documents supra-communaux comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le PLH (Plan Local d'Habitat)
- des nouvelles dispositions législatives : Grenelle de l'environnement, Loi ALUR, Loi Avenir
- et en anticipant le développement de notre village tout en préservant son patrimoine bâti et naturel, ses paysages agricoles, viticoles et boisés et son environnement naturel.

Le PLU contient :

- un rapport de présentation,
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document prospectif de la politique communale,
- des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), opposables au tiers, qui sont des « zooms » sur des points particuliers du territoire qui traduisent localement le PADD,
- un plan de zonage du territoire et un règlement d'urbanisme par zone, opposables au tiers, comprenant les Stecals (Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée)
- des annexes et servitudes d'utilité publique.

Un projet aussi déterminant pour l'avenir de notre village concerne tous les habitants et tous les acteurs du territoire. Il nécessite l'implication de chacun à chaque instant de la procédure. Les choix proposés seront ainsi soumis à concertation.

La phase « Diagnostic territorial et enjeux » est terminée depuis 2009, elle consiste à établir un état des lieux de la situation de la commune sur les plans socio-économique, architectural, patrimonial, paysager, environnemental, agricole et urbain...

Le débat sur le PADD a eu lieu en conseil municipal en novembre 2012. Il s'agit maintenant de finaliser l'élaboration du règlement et des documents annexes, de transmettre le projet de PLU aux personnes publiques associées avant le lancement de l'enquête publique et la délibération finale de la commune approuvant le PLU.

Afin de vous permettre de mieux comprendre l'élaboration de ce PLU et de faire le point sur l'avancement du projet, une réunion d'information et d'échanges sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) aura lieu le **Mercredi 17 juin à 19 h à la salle des fêtes de Cheverny.**

### Maison de Santé Universitaire

La MSU est maintenant ouverte :

Maison de Santé Universitaire  
36 route de Romorantin  
Tél : 02 54 79 96 80 (n° inchangé)

**Vous êtes conviés à son inauguration**

**le 3 juin prochain à 18h à la Maison de Santé Universitaire.**  
(Merci de confirmer votre présence à la mairie avant le 23 mai)

### Le point travaux



**Les intempéries et la pollution ont salies les trottoirs du village.** Les employés municipaux ont procédé à leur nettoyage durant plusieurs jours afin de leur redonner leur éclat.

**Les travaux d'enfouissement des réseaux** rue de l'Argonne et voie de l'allée sont terminés. Le montant total de la dépense est de 94683€. Les subventions du Conseil

Général au titre de la dotation de solidarité rurales est de 17000€, celle du SIDELC au titre des économies d'énergie est de 9000€ et celle du fond de concours d'aide à la maîtrise d'énergie d'Agglopolys est de 1800€.

**Travaux de voirie entre le 4 et le 29 mai** réalisés par le Conseil Départemental : portions des routes de Contres et de Fougères avec mise en place d'une circulation alternée.

### Etat civil

#### Naissances :

Chollet Anaé	20 février
Meixeiro Alaïs	11 mars
Grosjean Emma	14 mars
Louvain Garance	7 avril

#### Baptêmes civils :

Couderc Tess, Nino et Jade 4 avril

#### Mariage :

Noces de Diamant,  
Beaugé Liliane et Robert 25 avril

#### Décès :

### Noces de Diamant

Noces de Diamant de Madame Liliane Beaugé et Monsieur Robert Beaugé, C'est le hasard qui a permis à Liliane et Robert, de se rencontrer, au cours du mariage de leur nièce à Cheverny. Ils se sont mariés à Blois le 25 avril 1955.



La famille s'installe à Cheverny et s'agrandit au fil des années : 4 enfants, 11 petits-enfants et 8 arrière petits-enfants : voilà ce qu'on appelle une belle et grande famille ! Ce couple qui a décidé de reconduire, 60 ans plus tard, jour pour jour, la même cérémonie en mairie de Cheverny le samedi 25 avril 2015. Le hasard qui fait donc bien les choses, et comme nous le constatons aujourd'hui, le fait durablement !

### Le saviez-vous ?

La Maison de justice et du droit de Blois est un lieu d'accueil et de permanences juridiques de proximité de professionnels du droit, d'institutions et d'associations, pour répondre à toute demande d'information juridique :

#### Maison de Justice et du Droit

3, Place Bernard Lorjou - 41 000 BLOIS  
Tél. 02 54 45 16 16 - mjd-blois@justice.fr

### Démarchage à domicile

Nous vous rappelons de rester vigilant, concernant le démarchage à domicile, particulièrement pour les personnes seules. Sans céder à la psychose si le démarchage vous semble suspect, prévenez les autorités compétentes (Gendarmerie ou mairie).

### Transport scolaire

La convention signée avec la Société SIMPLON prend fin le 21 juin 2015 ; nous devons lancer un nouvel appel d'offres avant cette date. Nous demandons aux parents qui n'ont pas encore répondu de nous retourner rapidement le bulletin d'inscription pour leur enfant, pour l'année scolaire 2015-2016.

### Prévention routière

Un après-midi pédagogique pour les seniors sur la prévention routière a eu lieu le 13 avril dernier à la salle des Fêtes de Cheverny. Plus de soixante personnes ont participé à cette initiative préfectorale.

La réunion était animée par l'école de conduite de Cour-Cheverny à titre bénévole. Chaque participant a reçu un cadeau de bienvenue et un questionnaire de conduite sur nos axes routiers. La sensibilisation sur les nouveaux panneaux, le franchissement des rondpoints ainsi que le code de la route sur un plan général étaient à l'ordre du jour. Et si l'obtention du code de la route pour le permis de conduire n'était pas la finalité, tous sont repartis avec la conviction du bien-fondé de cette initiative et un enrichissement personnel.

### Citoyenneté

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. La mairie remet alors une attestation de recensement, à conserver précieusement car elle sera réclamée pour toute inscription aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Pour tout renseignement, contactez la mairie au 02 54 79 97 78.

### Conseil municipal du 2 février 2015

**Aliénation du Chemin rural n° 71 Fossé :** Le bornage a été effectué par le géomètre. La mise en place d'une servitude est nécessaire pour l'écoulement des eaux pluviales. *Enquête publique : désignation d'un commissaire-enquêteur.* Monsieur Yves CORBEL a été désigné comme commissaire enquêteur.

**Acquisition d'une maison place de l'église: demande de réserve parlementaire :** La demande de réserve parlementaire a été déposée en octobre auprès de Madame Jacqueline GOURAULT. Etant donné le nombre important de dossiers soumis, Madame GOURAULT demande à ce qu'il soit transféré à Monsieur LORGEUX.

**MSU (Maison Santé Universitaire) :** L'ouverture des locaux est prévue le 1<sup>er</sup> avril 2015. Le loyer a été fixé à 2 000 TTC. Un bail de 10 ans sera signé avec la SCM de médecins et infirmières. Une classe du lycée horticole préparant un BP proposera un projet d'aménagement des espaces verts.

**Attribution subvention :** Séjour linguistique : organisé par le collège de Contres à Berlin. Le coût du voyage s'élève à 350 €. Séjour sportif : organisé par le collège de Contres au ski. Le coût du voyage s'élève à 379 €. Le conseil accorde une aide forfaitaire de 50 € par enfant.

**Achat d'une remorque :** Montant de l'achat 7 900 € HT.

**Entretien du tracteur :** Installation d'un système de relevage, indispensable dans bon nombre de travaux, pour un montant de 2 500 € HT.

**CAUE :** Le conseil valide l'adhésion de 150,15 €.

**Devis cimetière :** Plusieurs devis ont été demandés pour le relèvement des 66 tombes du carré D : Pompes Funèbres Gervaisiennes (OGF) : 59 400 €, Groupe ELABOR, : 35 377,44 € TTC.  
Construction d'un ossuaire : le coût unitaire est de 2 900 € HT+ les frais de maçonnerie.

**Contrôle sanitaire de l'eau :** L'eau est saine et de bonne qualité.

**1000 lectures d'hiver :** Dimanche 22 février 2015 à 17 h 30, salle des séniors. Antoine STERNE lira « Anima Motrix » d'Arno Bertina. Entrée libre.

**Journée citoyenne :** Mercredi 6 mai 2015, de 10 h à 17 h. Proposée par le conseil des jeunes, en partenariat avec le conseil des sages. Plusieurs ateliers seront proposés aux jeunes Chevermois de 12 à 18 ans (désherbage, plantations, peinture...).

### Conseil municipal du 2 mars 2015

**Approbation du compte de gestion 2014 :** Le conseil municipal approuve le compte de gestion tel qu'il a été présenté par Mme le Maire, Lionella GALLARD.

**Vote du compte administratif 2014 :** Le conseil municipal approuve le compte administratif tel qu'il a été présenté par Michelle DILAJ. Les résultats sont les suivants : Excédent de fonctionnement cumulé de 622 587,23 €, excédent d'investissement cumulé de 218 336,64 €, solde négatif des restes à réaliser de 177 531,76 €.

**Vote du taux des taxes directes locales 2015 :** Le conseil municipal valide le maintien des mêmes taux.

**Vote des subventions communales 2015 :** Elles sont attribuées, uniquement sur demande écrite, selon des critères précis. Leur montant total, pour 2015, s'élève à 11 410 €. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

**Vote du budget primitif 2015 :** Le budget primitif 2015, présenté au conseil municipal, s'équilibre en dépenses et en recettes : Section d'investissement : 704 489,14 €, section de fonctionnement : 1 292 138,23 €. Le budget est adopté par le conseil municipal à l'unanimité.

**Cimetière : travaux de reprise des concessions à l'état d'abandon – choix de l'entreprise :** La Société ELABOR, spécialiste dans ce domaine, a fait un devis pour 2 tranches de travaux : 18 159,60 € HT (21 791,52 € TTC), 1<sup>ère</sup> tranche et 16 497,60 € HT (19 797,12 € TTC), 2<sup>ème</sup> tranche. Les travaux débiteront aux beaux jours et se termineront début 2016. Plusieurs conditions ont été posées pour leur déroulement : Respect de l'endroit : protections visuelles autour du carré D afin de préserver les visiteurs et pas d'interruption en cours de réalisation. Le conseil valide le choix de cette entreprise et le déroulé des travaux.

**Participation aux frais de scolarité des Ecoles Privées : Notre-Dame-de-la-Providence, Notre-Dame à Vineuil, Sainte-Geneviève à Contres, Sainte-Marie à Blois :** Le conseil municipal propose d'attribuer les mêmes forfaits que ceux de l'école publique, à savoir : 420,26 € pour un élève de primaire et 899,54 € pour un élève de maternelle.

**Ecole Saint- Louis : projet éducatif théâtre – demande de subvention :** Les élèves de la petite section au CM2 vont être initiés par un intervenant professionnel pour la présentation d'une pièce au théâtre Monsabré à Blois les 16 et 17 juin 2015. Le conseil propose d'attribuer une subvention de 50 € pour les 12 enfants de grande section et 25 € pour les 6 enfants de maternelle.

**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale : Convention Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels :** Les communes ont l'obligation d'évaluer les risques professionnels auxquels sont exposés leurs agents. Le Centre de Gestion propose une assistance à l'élaboration de ce document pour un coût de 130 € la demi-journée ou 200 € la journée.

Le conseil municipal valide cette solution.

### Conseil municipal du 2 mars 2015 (suite)

**Demande d'adhésion du Cercle Généalogique de Loir-et-Cher :** Le conseil accepte d'adhérer, pour un montant de 30 €.

**Demande de participation à l'achat des livres de prix de fin d'année :** 11 élèves de CM2 recevront un dictionnaire d'une valeur de 20 € et 38 élèves des autres sections recevront un livre d'une valeur de 12 €, soit un montant total de 676 € pour les enfants de Cheverny. Deux abstentions sont exprimées.

**Logo officiel « Monuments historiques » :** l'Union des Associations pour la Réhabilitation et l'Entretien des monuments et du patrimoine artistique nous propose plusieurs sortes de plaques. Le conseil est d'accord pour poser une plaque nominative sur notre église pour un montant de 139 € + 12 € de frais d'envoi.

### Conseil municipal du 7 avril 2015

**Aliénation CR N° 71, conclusions du commissaire-enquêteur :** Madame le Maire expose les conclusions du rapport du commissaire-enquêteur : il émet un avis défavorable à l'aliénation du chemin. Le Conseil vote à l'unanimité contre l'aliénation.

**Agglopolys : convention ADS (Autorisation Droit du Sol) :** A partir du 1<sup>er</sup> juillet, elle ne sera plus instruite par la DDT. L'Agglo propose ce service, payant, sous forme d'un forfait annuel de 104 € x 0,50 x moyenne de toutes les autorisations d'urbanisme + un forfait à l'acte de 104 € à la charge de la commune. Le Conseil vote à l'unanimité pour la signature de la convention par Madame le Maire.

**PLU (Plan Local Urbanisme) – incidence Natura 2000 secteur Sud-Est « La Puce », convention CDPNE (Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement de Loir-et-Cher) :** Une étude environnementale doit être réalisée par le CDPNE afin de s'assurer que le PLU n'aura aucun impact sur les zones Natura 2000. Le coût de cette analyse s'élève à 3 960 €.

**PLU (Plan Local Urbanisme) – inventaire et protection du petit patrimoine :** Il concerne des sites non classés, ne se trouvant pas dans le périmètre classé. Il a été réalisé par l'Association pour la Protection des Sites. Le Conseil Municipal réfléchira aux moyens d'action pour la préservation et la protection de ces sites.

**CDPNE (Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement de Loir-et-Cher), convention accompagnement « Objectif Zéro Pesticide » :** Le CDPNE et l'Agence FREDON proposent un « plan d'action » en deux ans pour y arriver : 2015 : diagnostic des pratiques, 2016 : accompagnement et mise en œuvre, campagnes d'information auprès du public.

Ce programme est subventionné à 80 %.

**Cimetière : réalisation parking cimetière – choix de l'entreprise :** Il s'agit de la parcelle de gauche, d'une surface de 1 240 m<sup>2</sup>. Plusieurs devis ont été reçus (montants TTC) :

*Recouvrement avec calcaire :* TAE à Cour-sur-Loire : 28 664,16 €, BOUGE à Contres : 26 535,60 €, SERVA TP : 26 018,64 €, BESSONNIER : 24 028 €

*Recouvrement avec béton concassé + calcaire :* SERVA TP : 21 554,64 €, BESSONNIER : 22 756 €

Le Conseil vote à l'unanimité pour un recouvrement avec béton concassé et calcaire par la Société SERVA TP.

**Festival des Arts de la Rue 2015 : signature convention PACT (Programme Actions Culturelles de Territoire) avec la communauté de communes Grand Chambord :** Une subvention de 4 300 € est accordée. Madame le Maire est autorisée à signer la convention.

**Marché Gourmand et Artistique dimanche 19 juillet – règlement : instauration d'une caution :** En 2014, plusieurs exposants se sont désistés au dernier moment, perturbant l'organisation pré-établie. Un chèque de caution de 20 € sera demandé, à l'inscription, en 2015, qui sera rendu le jour du marché ou encaissé si annulation sans raison valable. Le Conseil vote à l'unanimité cette nouvelle disposition.

**Association Tandem en Vue : demande de subvention :** Elle a pour but d'aider à soutenir Raphaël BEAUGILLET, Champion de France en 2015, dont les objectifs sont internationaux. Il souhaite également participer aux Jeux Olympiques de 2016 à Rio de Janeiro. Le Conseil attribue une subvention de 200 €.

**Association Mille Variétés Anciennes : demande de domiciliation du siège social à Cheverny :** Cette association a pour but de développer la connaissance et l'usage des variétés potagères et fruitières traditionnelles et la sauvegarde de l'environnement et de la biodiversité. L'ensemble du Conseil valide la demande.

**MSU (Maison Santé Universitaire) : annulation de la sous-traitance de l'entreprise GUIGNEBERT à l'entreprise SERVA TP :** L'entreprise GUIGNEBERT ayant pu réaliser la rampe d'accès, la sous-traitance avec SERVA TP est annulée.

**Avenue du Château, projet de sécurisation :** Il s'agit d'un marquage au sol qui a pour but de réduire la vitesse dans le bourg. Le devis s'élève à environ 5 000 € pour 700 m. Un accord préalable sera sollicité auprès du Conseil Départemental et des Bâtiments de France.

**Contrôle annuel de la qualité de l'eau :** « Eau conforme en bactériologie et physico-chimie au regard des paramètres analysés »

**Travaux de voirie entre le 4 et le 29 mai réalisés par le Conseil Départemental :** portions des routes de Contres et de Fougères avec mise en place d'une circulation alternée.

**Redevance de fonctionnement de Gaz de France :** 737 €.

## Les P'tites Randos

**3, 4 et 5** juin, trois jours de randonnée pédestre au programme, sur les chemins et petites routes des communes de Cheverny et Cour-Cheverny pour 104 élèves et leurs accompagnateurs !

Organisées par l'USEP41 (Union Sportive de l'Enseignement Premier degré) « Les P'tites Randos », tout comme « L'Etoile Cyclo » sa grande sœur à vélo, c'est l'école hors des murs.

De la marche bien sûr pour découvrir avec ses camarades un nouvel environnement naturel et architectural, mais une marche ponctuée de visites, d'activités sportives et culturelles.

Cette année, pour la 2<sup>ème</sup> édition, Cheverny et Cour-Cheverny accueillent 5 classes de GS, CP et CE1 des écoles de Blois (Les Sarrazines et Les Provinces) et de Villefrancoeur. Le programme est varié et se fait à pied : randonnée en forêt, découverte de l'activité golf, ateliers pédagogiques dans le parc et le Château de Cheverny, visite de la ferme des Bizollières. L'hébergement est prévu dans la salle des fêtes de Cour-Cheverny et les petits déjeuners et dîners au restaurant scolaire. Le dernier jour, tout ce petit monde s'acheminera vers les bois de Sérigny pour achever agréablement ces 3 jours riches de découvertes et d'émotions ! Il ne reste plus maintenant qu'à espérer une météo clémente pour nos randonneurs en herbe !!

## Les maisons fleuries

Contrairement aux autres années, les participants devront impérativement s'inscrire en mairie. Nous vous invitons à le faire dès maintenant, et ce jusqu'au 30 juin. Un jury vous rendra visite à deux reprises durant l'été. Les prix seront remis aux lauréats courant octobre (Bulletin d'inscription joint).

## Conseil Municipal des Jeunes : Journée citoyenne



Le 6 mai dernier, le conseil des jeunes en collaboration avec le conseil des sages, organisait la première journée citoyenne de la commune.

Les jeunes et les sages ont donc participé à l'entretien de la commune : jardinage, peinture et nettoyage étaient au programme.

Et c'est sous le signe de la convivialité, autour d'un goûter que cette journée de dur labeur s'est achevée.

## En direct de la mairie

### Collecte des déchets

La commune dispose maintenant de deux points tri, 1 route de Romorantin et 1 dans la plaine de Villavrain.

Un habit box a été installé route de Romorantin, ce container pouvant recevoir des vêtements, même déchirés, des chaussures hors d'usage (leur matière première est recyclable).

Nous vous rappelons que les dépôts de poubelles ou autres débris en dehors des containers sont considérés comme des déchets sauvages et sont strictement interdits sous peine d'amende.



### Le geste éco-citoyen du trimestre : J'entretiens mon jardin

-  **J'arrose le matin avec l'eau de pluie** que je récupère.
  -  **Je composte** mes déchets verts et j'alimente ainsi en humus de façon naturelle mes plantations.
  -  **Je préserve un espace plus naturel** et sauvage dans mon jardin et je favorise ainsi la faune et la flore locale.
  -  **J'accepte et je favorise la biodiversité.** Mon jardin est un véritable écosystème. Encourager la biodiversité favorise le développement d'un équilibre entre les espèces. Les auxiliaires biologiques (araignée, coccinelle, chrysope, hérisson, oiseau...) sont nos alliés contre les nuisibles.
  -  **J'utilise des insecticides biologiques** si nécessaire : les coccinelles adorent les pucerons, le hérisson se réglera des limaces et des escargots. Les plantes répulsives (cèlites d'Inde, ciboulette, oignons, ail, basilic, dahlia...) éloigneront les insectes indésirables.
  -  **Je bannis les traitements chimiques** : désherber à la main avec une binette, un sarcloir ou une houe entretient la forme et a le mérite d'être sélectif dans les espèces supprimées.
  -  **Utiliser de l'eau bouillante** (2 litres pour 4 m<sup>2</sup>) est aussi efficace qu'un désherbant chimique qui tue la vie macro et microscopique qui participe à l'enrichissement et l'entretien de la terre.
- Votre commune s'engage pour préserver notre environnement et adopte la politique zéro pesticide.  
Aïssons ensemble pour la planète et adoptez avec nous les bons gestes**

# A vos agendas

## Course cycliste

Vendredi 22 mai

Course cycliste Cheverny / Cour-Cheverny organisée par Vineuil Sports. Le départ aura lieu à 19 h 15 devant la mairie de Cour-Cheverny et l'arrivée à 21 h avenue du Château à Cheverny, près du portail de l'Orangerie. Le circuit est identique à celui des années précédentes : rue du Château, rue du Lavoir, CD 52 (commune de Cheverny), route Nationale (commune de Cour-Cheverny).

## Le Mahâbhârata

Les 29, 30 et 31 mai

**Spectacle Le Mahâbhârata** : La compagnie Jeux de vilains a créé un dispositif spectaculaire pour un moment de voyage, de littérature et de philosophie, de théâtre, de musique, de chant, de rire... de vie ! Une immersion totale au cœur de la culture indonésienne, à découvrir en famille au cours d'une grande soirée ou d'un après-midi.

3 représentations sous chapiteau, à Cheverny (route du bûcher) :

Vendredi 29 et samedi 30 mai. 20 h (durée : 4 h) et Dimanche 31 mai. 17 h (durée : 1 h 30)

Tarif 12€ / 8€ (-27 ans) Réservation [www.halleauxgrains.com](http://www.halleauxgrains.com) ou 02 54 90 44 00



Le dimanche 31 mai

**Atelier culinaire indonésien « sucré »** : par Odile Renault

Ouvert à tous - de 9 h à 12 h - Gratuit (nombre de places limité)

Les pâtisseries réalisées seront vendues le dimanche 31 mai avant la représentation. Inscription : mairie de Cheverny 02 54 79 97 78 [mairie.cheverny@orange.fr](mailto:mairie.cheverny@orange.fr)

## La nocturne des Vénitiens

Samedi 6 juin

Une centaine de costumes du Carnaval de Venise vous accueilleront dans le parc et le Château de Cheverny toute la journée du samedi 6 juin 2015 de 16h à 23h.

## Foire aux œufs

Dimanche 14 juin

La traditionnelle Foire aux Œufs, organisée par l'Amicale des Loisirs de Cheverny aura lieu sur la place du village le 14 Juin 2015, à partir de 15 h. Animation musicale par la Banda d'Lyre de Cheverny et Cour-Cheverny, groupe folklorique, musiques et chansons françaises, spectacle de magie. Buvette, stands et jeux pour tous. Entrée gratuite.



## Fête de la musique

Samedi 20 juin

Fête de la musique à 19 h 30 - Place de l'Eglise.

La Lyre et D'Lyre vous invitent à une soirée musicale gratuite.

Apéritif et restauration sont prévus sur place.

## Jazzin' Cheverny

Les 25, 26, 27 et 28 juin



Programme complet sur [www.jazzincheverny.com](http://www.jazzincheverny.com)

## A la découverte des reptiles de la Région Centre

Samedi 6 juin

Rendez-vous « Nature » du CDPNE « A la découverte des reptiles de la Région Centre » :

Exposition gratuite à 14 h 30 à la Salle des fêtes de Cheverny, suivie d'une sortie sur le terrain afin de tenter de les observer dans leur milieu naturel.

Matériel nécessaire : chaussures de marche

Nombre de places limité

Inscription obligatoire au CDPNE : 02 54 51 56 70.

Le lieu de rendez-vous sera communiqué lors de l'inscription.

## Concert « Il Etait Une Voix »

Samedi 13 juin

Concert gratuit à 19 h 30 - Place de l'Eglise de Cheverny. Les 40 choristes de la Chorale de l'Europe de Roubaix et les 22 choristes de l'Ensemble vocal « Il Etait Une Voix » de Cheverny, se produiront dans un répertoire varié de chansons françaises et du monde, pour faire partager à un large public leur passion du chant, et exprimer sur scène leur dynamisme, dans un esprit convivial. Venez nombreux pour une soirée d'été exceptionnelle !

## Marché gourmand et artistique

Dimanche 19 juillet

Place de l'Eglise, la municipalité accueillera producteurs locaux et artisans d'art de 9 h à 18 h. Cette journée sera animée par les concerts de la chorale « Il était une voix » et de la « Lyre de Cheverny-Cour-Cheverny ».

